AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

220C2603
FR0000125585-FS0798

22 juillet 2020

Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

CASINO GUICHARD-PERRACHON

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 21 juillet 2020, la société anonyme Rallye[1] (83 rue du Faubourg Saint Honoré, 75008 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 20 juillet 2020, le seuil de 50% du capital de la société CASINO GUICHARD-PERRACHON et détenir 47 248 016 actions CASINO GUICHARD-PERRACHON représentant 84 537 014 droits de vote, soit 43,57% du capital et 56,53% des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions	**% capital**	**Droits de vote**	**% droits de vote**
Rallye[1]	47 246 008	43,57	84 533 178	56,53
Autres actionnaires[3]	2 008	ns	3 836	ns
Total Rallye	**47 248 016**	**43,57**	**84 537 014**	**56,53**

Ce franchissement de seuil intervient dans le cadre de la conclusion, le 10 juillet 2020, par Rallye d'une convention de fiducie sûreté-gestion avec Equitis Gestion SAS[4] (en qualité de fiduciaire) et du transfert par Rallye au sein de ladite fiducie de 9 468 255 actions CASINO GUICHARD-PERRACHON[5] en garantie d'un financement conclu par Rallye avec la société F. Marc de Lacharrière (Fimalac), étant précisé que :

- conformément à la convention de fiducie, et tant qu'un cas d'exigibilité anticipée au titre du financement conclu par Rallye avec la société F. Marc de Lacharrière (Fimalac) n'aura pas été notifié au fiduciaire, les droits de vote attachés aux 9 468 255 actions de CASINO GUICHARD-PERRACHON placées en fiducie seront exercés par le fiduciaire agissant sur instruction de Rallye ; et

- toute distribution, notamment de dividende, relative aux 9 468 255 actions CASINO GUICHARD-PERRACHON placées en fiducie sera immédiatement utilisée pour procéder au remboursement anticipé du financement conclu par Rallye avec la société F. Marc de Lacharrière (Fimalac).

2. Par courrier reçu le 21 juillet 2020, la société par actions simplifiée Equitis Gestion[6] (6 place de la République Dominicaine, 75017 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 20 juillet 2020, dans le cadre visé ci-dessus, les seuils de 5% en capital et droits de vote de la société CASINO GUICHARD-PERRACHON et détenir 9 468 255 actions CASINO GUICHARD-PERRACHON représentant autant de droits de vote, soit 8,73% du capital et 6,33% des droits de vote[2].

[1] Contrôlée par la société Foncière Euris, elle-même contrôlée par M. Jean-Charles Naouri.
[2] Sur la base d'un capital composé de 108 426 230 actions représentant 149 526 391 droits de vote en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général (après prise en compte des droits de voute double détruits suite au transfert des actions CASINO GUICHARD-PERRACHON).
[3] À savoir M. Jean-Charles Naouri (376 actions), M. Gabriel Naouri (172 actions), les sociétés Foncière Euris (365 actions), Euris (365), Finatis (380 actions), et Matignon Diderot (350 actions) agissant de concert
[4] Cf. notamment communiqué de la société Rallye du 17 juillet 2020.
[5] Les actions ayant été transférées le 20 juillet 2020, sur instruction du constituant le 17 juillet 2020 aux fins de constituer le patrimoine d'affectation.
[6] Contrôlée par la société IQEQ.